

Envoyé par mail à Ghec
le 27/8/24

REÇU LE
19 AOUT 2024



MAIRIE DE ST DIZANT DU GUA

Centre National de la Propriété Forestière
Nouvelle-Aquitaine

M. Jean-François MAZZOCHI
Maire
6 place de la Mairie
17240 SAINT DIZANT DU GUA

Vos réf. :

Nos réf. : FB/MM 339
Affaire suivie par : Manuel Mirlyaz

Objet : avis révision du PLU
suivie par

Smarves, le 07/08/24

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 26 juillet 2024 concernant votre arrêt de révision du PLU et nous vous en remercions.

Nous avons quelques remarques sur le fond et la forme :

Sur la forme, votre dossier est bien présenté. Un travail conséquent a été fait sur les EBC (Espaces Boisés Classés) et le patrimoine. La seule remarque sur la forme porte sur les cartes qui restent de taille modeste alors qu'elles sont à mettre en valeur. Les légendes apparaissent petites pour une bonne lecture.

Sur le fond, nous avons remarqué l'augmentation des EBC qui ne nous paraît pas nécessaire compte tenu de la législation déjà en vigueur. Nous avons constaté qu'un travail se prépare pour la défense contre les incendies et nous vous en remercions. L'enjeu risque incendie de forêt devient un enjeu majeur. Dans cette thématique, vous n'avez pas mentionné les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Ce chapitre devrait se retrouver dans le rapport de présentation. Un rappel de l'objet et une carte seraient bienvenus et ne changeraient pas la nature de votre dossier. Dernier point, l'exploitation forestière n'est autorisée qu'en zone A, ce qui limite l'aménagement et l'équipement des forêts. Sur ce point, nous vous demandons d'autoriser les aménagements liés à l'exploitation sylvicole en zone N sous conditions pour permettre l'installation de pistes et de places de dépôts. Ces aménagements peuvent servir également à la prévention des incendies.

Compte tenu des remarques, nous émettons un avis favorable sous réserve de prendre en compte les OLD et de pouvoir aménager les boisements en zone N pour l'exploitation forestière et la prévention des incendies.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Fabienne Benest,
Directrice adjointe